



Annulation d'u contrat de construction

Par **nadlulu**, le **09/08/2011** à **17:53**

Bonjour,

nous souhaiterions faire annuler un contrat de construction que l'on a signé en avril 2011, nous venons de signer le compromis de vente du terrain (libre constructeur) il y a 15 jours. Depuis 2 mois le comportement de la commerciale qui nous a fait signer le contrat a changé, elle ne répond pratiquement plus à nos appels et lorsque nous arrivons à la joindre et lui demander un rdv pour discuter de notre projet elle s'étonne que l'on veuille lui en parler et ne vient pas au rdv (elle oublie, dit que l'heure du rdv n'est pas le bon...). Dernièrement nous avons réussi à la voir, nous lui avons posé une question sur les avenants de contrat (nous voulons du hors d'eau hors d'air), un sujet déjà abordé avant la signature et là à notre grande surprise sa réponse n'avait rien à voir avec sa 1ère explication.

Voilà notre souci, nous désirons mettre un terme à cette collaboration avant que tout cela n'aille trop loin, si vous avez une solution pour nous, merci d'avance...